

# Procès-verbal

des décisions de l'Assemblée constitutive de

## **Anak-ko**

Du 21 mai 2014 à 21 heures, à Lancy-Genève

### **Ordre du jour :**

**1. Élection du président du jour et du rédacteur du procès-verbal**

**2. Fondation de Anak-ko ; décision de fondation**

**3. Arrêt et adoption des statuts**

**4. Élections**

- Président
- Membres du Comité
- Vérificateurs des comptes

**5. Divers**

### **Présents**

Comme membres fondateurs :

- Monsieur Daniel Froelicher, Lancy/Genève, proposé comme président du jour
- Madame Marian Giller, Onex/Genève, proposée comme rédacteur du procès-verbal
- Madame Eufemia Parome Froelicher, Lancy/Genève
- Monsieur Jean-Philippe Froelicher, Lancy/Genève

### **Excusée**

Comme vérificateur des comptes :

- Madame Andrée Weidmann, Veyrier/Genève

Début de l'assemblée constitutive: 21 heures

## **1. Élection du président du jour et du rédacteur du procès-verbal**

L'Assemblée élit à l'unanimité Daniel Froelicher comme président du jour et Marian Giller comme rédacteur du procès-verbal.

## **2. Fondation de Anak-ko ; décision de fondation**

Les membres fondateurs présents décident à l'unanimité de fonder une association sous la raison sociale " Anak-ko ", conformément aux articles 60 et suivants du code civil suisse.

## **3. Arrêt et adoption des statuts**

Les statuts de l'association Anak-ko (annexe) sont connus aux membres fondateurs présents et constituent une partie intégrante de la décision de fondation. Ils sont adoptés à l'unanimité, chaque membre fondateur les approuvant individuellement.

## **4. Elections**

Est élu Président à l'unanimité :

- Daniel Froelicher, mentionné ci-dessus  
L'élu déclare acceptation de l'élection.

- Sont élus membres du Comité à l'unanimité :

- Eufemia Parome Froelicher, Vice-Présidente  
- Jean-Philippe Froelicher, Trésorier  
- Marian Giller, Secrétaire

Les élus déclarent acceptation de l'élection.

Est élu vérificateur des comptes à l'unanimité :

- Andrée Weidmann

L'élu déclare acceptation de l'élection.

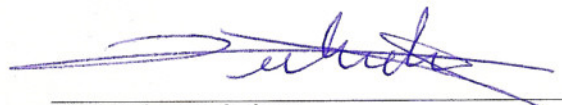
L'Assemblée, à l'unanimité, donne signature individuelle à son Président.

## **5. Divers**

- Projets de l'Association
- Plan de fonctionnement
- Financement
- Site internet

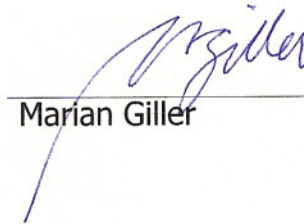
Fin de l'assemblée: 22 heures.

Le président du jour :



Daniel Froelicher

Le rédacteur du procès-verbal:



Marian Giller

Annexes :

Feuille des présences de l'Assemblée constitutive  
Statuts de l'Association " Anak-ko " du 21 mai 2014